



Conseil communal du 18/06/2025

Réponse à l'interpellation n°30 :

« Suivi du plan climat 2019-24 ; Interpellation introduite par M. HUYGHE Filip, Conseiller communal. » (Ordre du jour)

Monsieur le Conseiller communal,

Merci pour votre intérêt sur cette question qui nous préoccupe tous.

Je commencerai par l'historique du plan climat qui a débuté en 2013. Il a été évalué et s'en est suivi la mouture 18-24.

Le même processus est en cours avec l'évaluation du dernier plan climat qui sous-tend l'écriture et les ambitions du suivant. L'administration y travaille car nous disposons d'un service remarquable au niveau de la commune qui se charge de ces questions.

Ainsi quand vous affirmez qu'il n'y a pas de point de départ des constats, pas de budgétisation...c'est une bien étrange approche des apports de ce service.

La réponse apportée par ce dernier est à cet égard intéressante. Parce que pragmatique. Parce que constructive.

« Le point de départ pour développer le Plan Climat était le bilan du Plan de Développement Durable 2013-2017. La situation de départ se trouve pour chaque thématique sous le titre de 'Contexte et enjeux à St Josse'. Ce n'est pas toujours chiffré mais les données chiffrées sont une variable parmi d'autres et elle n'est pas toujours la plus pertinente. Ce qui compte c'est que l'analyse de situation et l'objectivation de cette dernière le soit.

Pour ce qui est du budget, voici la réponse du service également. Quand il est nécessaire à l'action, il est bien évidemment élaboré mais nous dit le service :

« La plupart des actions dans le cadre du Plan Climat ne demande pas de budget ou peu. Exemple de besoin d'un budget : Déchets et propreté : achat de paniers à feuilles mortes (1072€) ; Espaces Verts et biodiversité : achat de bacs à plantes pour les écoles (4348€). Les autres actions concernent de la sensibilisation, la formation du personnel (pe comment utiliser les paniers à feuilles mortes), des nouvelles habitudes à prendre, des collaborations à mettre en place (pe entre Eco-Conseil et Espaces Verts pour la mise en place du Plan de Gestion Ecologique des Espaces Verts).

Intéressant, n'est-ce pas. Un service éco-conseil qui n'est pas dans une logique de consommation effrénée mais qui cible précisément ses besoins en revenant aussi aux fondamentaux qui ne sont pas coûteux. La sensibilisation, la pédagogie, l'humain....

Monsieur le Conseiller, soyons de bons comptes, fiers et constructifs quant au travail accompli par cette cellule mais aussi par tous les services qui contribuent à rendre notre commune accueillante pour la nature.

Nous pouvons lister les espaces verts suivants dans un territoire aussi dense et urbanisé que Saint-Josse. Nous sommes en cœur de ville. Nous ne pouvons pas créer de nouveaux espaces mais bien utiliser différemment ceux qui nous entourent.

Permettez-moi de les lister :

- Le parc du jardin Botanique (géré par BE mais il se trouve sur notre commune)
- Le parc de Liedekerke (géré par BE mais il se trouve sur notre commune)
- Le parc Traversière (géré par AC)
- Le Square Félix Delhay (géré par AC – nous avons eu le permis en octobre 2024 – projet en cours de lancement)
- Le Parc Saint-François (en réaménagement actuellement – sera disponible en juillet-août pour les activités organisées comme chaque année)
- Le Jardin du Maelbeek (fraichement restauré – accessible)
- Le Parc des Familles (fraichement restauré – accessible)
- L'aire de jeux « Limite-Moulin » (permis obtenu en octobre 2024 – projet en cours)
- Le square Armand Steurs (accessible)
- Le jardin de l'Abondance (accessible sur rdv – voir eco conseil)
- Le jardin Nogueira (accessible sur rdv – voir eco conseil)

Ensuite, nous avons des espaces publics végétalisés :

- L'avenue Jottrand (dolomie refaite en avril)
- Le Boulevard des quatre journées (entretien effectué STIC)
- Le monument aux morts (entretien régulier Jardiniers)
- La Place Bossuet (entretien jardiniers)
- La coulée verte (aménagement refait avril STIC)

Enfin, nous tenons à rappeler que durant les 3 dernières années, nous avons replanté 65 arbres afin de combler les fosses vides de nos voiries. Tous ces éléments permettent tout de même de mettre en avant le fait que nous avons une certaine couverture végétale au sein de notre commune et que nous cherchons à développer celle-ci selon les moyens du développement urbanistique.

Le fleurissement des rues se veut aussi participer à cet élan visant à apporter plus de nature en ville. N'est-ce pas là tout l'objectif de la règle 3-30-300 ?

Un concept en urbanisme qui vise à rapprocher les habitants de la nature pour améliorer leur bien-être, notamment en matière de santé mentale. Elle suggère que chaque personne devrait voir au moins trois arbres depuis son domicile, vivre dans un quartier avec 30% de couverture arborée et résider à moins de 300 mètres d'un espace vert.

Nous pourrions effectivement l'intégrer dans notre évaluation et au vu du patrimoine arboré de la commune et de la petitesse de notre territoire, nous devrions cocher certaines cases sans aucune difficulté.

Monsieur le Conseiller, je vous remercie également de saluer nos ambitions en matière de végétalisation et je vous rassure sur le fait qu'elles soient concrétisées.

En effet, à titre d'exemple, pour les crèches, nous avons travaillé sur la végétalisation de 3 d'entre-elles, à savoir :

- La crèche « Les Comètes » : revêtements, pergola et par terre végétalisée ont été refaits. De plus, des jeux ont été placés afin de divertir les enfants.
- La crèche « P'tit Boule » : revêtement, et jeux neufs installés. Des bacs de plantations ont été plantés sur toute la longueur du mur. Cela va permettre aux jeunes enfants d'appréhender petit à petit la nature.
- La crèche « Damla » : Le revêtement et une pergola ont été installés. Il ne faut pas omettre une fresque qui a été peinte sur tout le mur et une des façades donnant sur l'arrière-cour. Enfin, un accès a été réalisé entre la cour et le Parc des Familles pour que les enfants de la crèche puissent profiter de cet espace.
- Concernant les écoles, des nouveaux projets sont à l'état d'étude et seront concrétisés.

Pour conclure et répondre à votre question, l'évaluation du plan climat et l'élaboration du nouveau sont bien en cours. Nous pourrions organiser une présentation par le service lors des conseils de la rentrée si vous le souhaitez.